

I. ADMISSION ET INSCRIPTION

I.1 - Niveau d'admission

• Accès au Master

L'accès au Master mention « Sciences humaines et sociales parcours GRH et Sociologie du travail » est subordonné à la possession d'un diplôme équivalent au moins à bac + 3 : licence sciences du travail et de la société du Cnam, licence générale (gestion, économie, sociologie, droit, psychologie, histoire, etc.), DESE, DESA, responsable de formation du Cnam, licence professionnelle du Cnam (dont la licence professionnelle « intervention sociale » au premier chef), diplôme d'une grande école (école d'ingénieurs, école de commerce, IEP, etc.), tout autre diplôme équivalent. Il est également possible d'utiliser la valorisation de ses acquis professionnels (VAE) afin de prétendre à l'admission au master mention « gestion des ressources humaines ».

L'accès au master « Gestion ressources humaines (GRH) parcours GRH et Sociologie du travail » est possible à deux niveaux :

- **En M1** : il est conditionné par la possession d'un diplôme de type bac + 3 évoqué précédemment. La formation correspond à 60 ECTS (crédits).
- **En M2** : il est de droit pour les étudiants ayant obtenu les 60 premiers crédits nécessaires à l'obtention du M1. Pour les titulaires d'un autre diplôme de type bac + 4 (M1 d'une autre filière de formation, maîtrise universitaire, DESE, DESA, responsable de formation au Cnam, diplôme d'une grande école ou tout autre diplôme équivalent, VAE) l'accès est soumis à l'accord d'un jury de sélection des dossiers de candidature.

• Procédure d'admission

➤ Dépôt des candidatures

Dépôt des dossiers du 1^{er} juin au 15 septembre

➤ Contenu du dossier de candidature

En M1, les candidats doivent constituer eux-mêmes un dossier comprenant :

- la fiche de renseignements-*curriculum vitae* en dernière page de la présente brochure, complétée, comportant la photo d'identité
- La fiche « informations nécessaires à l'inscription », avec les champs renseignés et dactylographiés
- Photocopie du diplôme obtenu et du relevé de notes permettant la candidature et/ou modifications décisions (Bac+3, VAP85, VES, VAE partielle, autres)
- CV détaillé + lettre de motivation
Pour les salariés : certificats du ou des employeurs
- Plan de formation complété et visé par l'étudiant.e et par l'enseignant responsable
- Photocopie d'une pièce d'identité
- Pour l'affiliation des étudiant.e.s étrangers à la sécurité sociale étudiant, la carte de séjour doit porter la mention étudiant/élève (ou le récépissé de la demande de carte séjour)

En M2, les candidats doivent constituer eux-mêmes un dossier comprenant :

- la fiche de renseignements-curriculum vitae en dernière page de la présente brochure, complétée, comportant la photo d'identité
- La fiche « informations nécessaires à l'inscription », avec les champs renseignés et dactylographiés
- Photocopie du diplôme obtenu (Bac+4, VAP85, VES, VAE partielle, attestation de M1, autres) et du relevé de notes
- CV détaillé, une pièce d'identité + lettre de motivation
- Pour les salariés, certificats du ou des employeurs
- Pour l'affiliation des étudiants étrangers à la sécurité sociale étudiant, la carte de séjour (ou le récépissé de la demande de carte de séjour)
- Plan de formation complété et visé par l'étudiant.e et par l'enseignant responsable
- Un projet argumenté de recherche ou une note précisant les centres d'intérêt et thèmes sur lesquels ils voudront réaliser leur mémoire (maximum deux pages)
- Tous travaux susceptibles de montrer leur intérêt et leurs qualités pour la recherche, mémoires de maîtrise, études, articles, etc.

➤ **Renvoi des dossiers de candidature**

Les dossiers complétés et signés doivent être adressés par mail à jocelyne.bugnot@lecnam.net ou par courrier à l'adresse suivante :

CNAM – EPN13 « Travail, formation, orientation, social »
Métiers du social - Master SHS - GRH et sociologie du travail – Jocelyne Bugnot
Case courrier EPN13C - 2, rue Conté - 75003 Paris

➤ **Sélection des candidats :**

En M1, l'admission s'effectue sur dossier

Le jury d'admission composé de l'équipe enseignante du Master décide de l'admissibilité pédagogique. Les candidat.e.s dont les dossiers sont recevables et sélectionnés sont informés de la décision par email. En cas d'avis défavorable, une lettre de refus incluant les voies de recours est adressée aux candidat.e.s.

En M2, pour les candidat.e.s externes au Cnam, la sélection s'effectue sur dossier puis sur entretien

Les candidats dont les dossiers sont recevables et sélectionnés, sont convoqués à un entretien avec un enseignant du Master. Le jury d'admission composé de l'équipe enseignante du Master décide ensuite de l'admissibilité pédagogique. Les candidats sont informés de la décision par courrier. Les réunions du jury sont organisées début septembre.

Un très bon niveau de compréhension et de rédaction du français est exigé ; une seconde langue européenne vivante est demandée pour le M2.

I.2 - Inscriptions

Rentrée :

Réunions d'information collectives et ateliers à distance en consultant le lien ci-après :
http://www.cnam-paris.fr/construire-mon-parcours/definir-mon-projet/reunions-d-information-collectives-et-ateliers-a-distance-1167067.kjsp?RH=vae_bis

Prochaines portes ouvertes. Information et accueil en septembre et en février, 292 rue Saint Martin, 75003 PARIS.

Admission sur dossier (<http://www.cnam-paris.fr/m-inscrire/inscriptions-aux-diplômes-nationaux/>). Candidature auprès de l'équipe pédagogique :
Cnam – EPNC13 - Métiers du social - 2, rue Conté, 75003 PARIS (Bureau 48, 3^{ème} étage, accès 31/39 – M° Arts et Métiers)

L'admission ne devient effective qu'après inscription administrative fin septembre pour le M1 et dans la première quinzaine d'octobre pour le M2 : règlement des formalités administratives, fourniture des pièces justificatives et acquittement des droits d'inscription universitaires. Un dossier administratif, nécessaire pour l'inscription, sera à disposition des étudiants sélectionnés au secrétariat du Master - 2, rue Conté, bureau 48, 3^{ème} étage, accès 31/39, 75003 Paris – M° Arts et Métiers.

Les Masters sont éligibles aux congés individuels de formation français ainsi qu'aux congés de conversion (<http://www.cnam-paris.fr/financer-ma-formation/>).

I.3 - Droits d'inscription (indications)

Droits de base

Pour le M1

L'inscription individuelle aux Unités d'enseignement (UE) à la carte par nombre de crédits (ECTS). 30€/Crédit d'unité d'enseignement. Toutes les UE n'ont pas le même nombre de crédits (2 000 euros correspond à l'inscription par l'employeur), en 2021-2022.

Pour le M2

L'inscription individuelle en demi-package est de 565,00 euros et le package est de 1 130 euros par an (4 000 euros correspond à l'inscription par l'employeur, pour l'année), en 2021-2022.

Droits d'inscription supplémentaires :

En M1, une UE de langue au choix (6 ECTS) est obligatoire

➤ Renseignements - Tarifs - Inscriptions

Consultez le site suivant : langues.cnam.fr (<http://langues.cnam.fr/communication-en-langues-etrangeres/formations-en-anglais-et-en-fle-langues-etrangeres-535135.kjsp>)

Inscriptions obligatoires à l'adresse suivante : par_langues@lecnam.net

2, rue Conté – Bureau 31.2.05 A – Paris 3^{ème}

Accueil du public de 14h à 18h30 du lundi à vendredi

☎ 01 40 27 21 86 ou 01 58 80 86 88